

Communiqué

Diffusion immédiate

Le RESO émet de sérieuses réserves au sujet du projet de Loto-Québec et du Cirque du Soleil

Montréal, le 6 février 2006 – Le Regroupement économique et social du Sud-Ouest (RESO) reconnaît que le projet d'un centre de divertissement comprenant le déménagement du casino au bassin Peel, présenté par Loto-Québec et le Cirque du Soleil, présente plusieurs possibilités intéressantes pour le développement du Sud-Ouest. Cependant, le RESO exprime, comme position préliminaire, des réserves sérieuses sur ce projet tel que décrit par les promoteurs. Cette position a été adoptée lors de la réunion du conseil d'administration du RESO tenue le 24 janvier dernier.

Pour le RESO, trois questions fondamentales demeurent en suspens : la question de l'effet de proximité du casino sur une possible aggravation du problème du jeu pathologique, la possibilité non démontrée que le concept proposé soit suffisamment porteur pour assurer à long terme une place à Montréal dans le marché très concurrentiel des casinos dans le nord-est de l'Amérique et, finalement, la contradiction entre le concept d'un projet autosuffisant et replié sur lui-même et son intégration au tissu urbain de Montréal et du Sud-Ouest.

« La position du RESO pourra évoluer selon les réponses qui seront données ou pas à ces questions de fond. Ces réponses peuvent venir de la Direction de la santé publique, du comité interministériel du gouvernement du Québec ou des promoteurs du projet », explique Pierre Richard, directeur général du RESO.

De plus, le RESO demande que des études complémentaires soient réalisées pour répondre aux nombreuses interrogations présentes concernant les impacts sociaux et économiques des casinos en milieu urbain. Il demande également que le projet du centre de foires soit traité comme un projet distinct et qu'il fasse l'objet d'une étude de faisabilité indépendante et crédible. Le RESO demande au gouvernement du Québec, suite au dépôt du rapport du comité interministériel, de tenir une consultation publique avant qu'il ne prenne sa décision quant à l'avenir du projet.

Par ailleurs, si le projet reçoit le feu vert du gouvernement, le RESO annonce son intention de participer à la négociation de conditions pour atténuer les impacts négatifs et pour maximiser les retombées positives pour la communauté du Sud-Ouest concernant l'emploi, l'habitation, la mise en valeur du canal de Lachine, la culture, et le transport. Il appuierait aussi l'arrondissement du Sud-Ouest dans ses efforts d'obtenir une part équitable des retombées fiscales (taxes foncières) générées par le projet.

-30-

Renseignements : Lucie Dufour ou Linda Langlais, conseillères en communication
(514) 931-5737